

UN PLAN DIRECTEUR DES PARCS UNE GARANTIE POUR NOTRE QUALITÉ DE VIE

Granby, le 27 janvier 2023 — Granby présente un premier plan directeur qui servira d'outil pour une planification judicieuse des parcs et des espaces verts indispensable à la santé et au bien-être de la population. Ce plan témoigne de la volonté de la Ville de poursuivre les efforts de revitalisation entrepris depuis déjà plusieurs années pour embellir et moderniser ses parcs.

Le plan, aboutissement d'un travail pluridisciplinaire, s'appuie notamment sur le portrait démographique actuel, sur les projections populationnelles et sur les tendances en matière de loisirs, de sports et de divertissements. Il tient compte de ces éléments tout en privilégiant les thèmes de l'accessibilité, de la mobilité, de la polyvalence et du développement durable dans ses orientations. Il se veut un outil de référence pour la Ville dans l'aménagement des parcs. C'est un portrait global qui guidera celle-ci dans ses décisions concernant ses espaces verts.

Un geste pour la qualité de vie

En assurant la pérennité du réseau de parcs et d'espaces verts pour en faire des milieux de vie de qualité et bien intégrés, le plan permettra de bâtir une municipalité dynamique où chacune et chacun peut pratiquer des activités ou profiter de lieux de détente et de rencontres. Son élaboration a permis de faire le point sur la situation actuelle pour élaborer une vision de ce que Granby désire offrir aux gens de tous âges et de tous milieux.

« Ce plan constitue donc pour la Ville un outil permettant d'établir un état des lieux, puis d'identifier et de hiérarchiser les actions à entreprendre pour orienter adéquatement les investissements financiers de la Ville et pour accomplir les bonnes actions dans son réseau de parcs pour les 10 prochaines années. Ces espaces, ce sont nos poumons, ils nous procurent de la fraîcheur et un accès privilégié à la nature, tout en contribuant à notre bien-être au quotidien. Ils sont également des éléments distinctifs de notre municipalité », a déclaré à ce sujet Mme Julie Bourdon, mairesse de la Ville de Granby.

« Concrètement, ce document brosse un portrait du territoire en s'appuyant sur les tendances urbanistiques de développement et sur l'évolution de l'utilisation des parcs par les différentes clientèles. Il fournit une analyse qualitative de l'état des parcs, ce qui inclut les équipements récréatifs et sportifs. On y retrouve l'inventaire des parcs, des espaces verts et des espaces non aménagés », explique M. Paul Goulet, conseiller municipal responsable de l'aménagement du territoire.

Recommandations globales sur les orientations d'aménagement

Les orientations d'aménagement et les recommandations d'interventions émanent des constats et des enjeux identifiés ainsi que des autres analyses réalisées dans le cadre du Plan directeur des parcs. En voici quelques exemples :

1. Diversifier les pôles d'activités spécialisées;
2. Bonifier l'offre en parcs de quartier et en parcs municipaux dans les secteurs périphériques;
3. Bonifier l'équipement permettant la tenue d'activités particulièrement prisées par les personnes âgées dans les secteurs centraux;
4. Opter pour la polyvalence et la flexibilité;
5. Opter pour de l'équipement de petite taille pour la pratique sportive;
6. Créer des zones de fraîcheur;
7. Miser sur l'accessibilité et la sécurité;
8. Maintenir et bonifier les actifs existants;
9. Créer des parcs canins.

« Le conseil applique déjà certaines recommandations, notamment avec la rénovation du *skatepark* de la rue Saint-Urbain qui a été réalisée en 2022, la construction d'un 2^e *skatepark* en 2023, ou les modules d'hébertisme installés en 2022 au parc Léger. Je pense aussi aux projets du parc Serge-Robert ou du parc Jessy-Isabel-Cox qui se concrétiseront prochainement », a souligné M. Robert Vincent, conseiller municipal responsable des infrastructures.

- 30 -

Source : Marc Antoine Morin
Division des communications
450 775-5549